

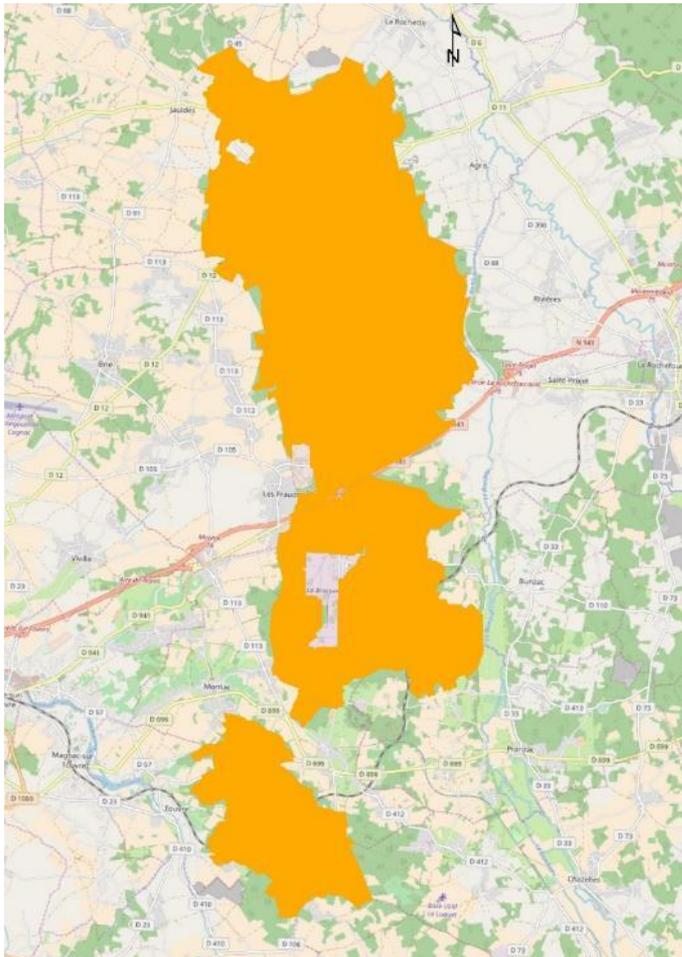


Comité de Pilotage n°10 – Forêts de la Braconne et de Bois-Blanc

Période d'animation 2019 - 2020

Septembre 2020 – envoi par mail





- Forêt de la Braconnne et de Bois-Blanc
- SIC depuis le 31 juillet 2002
- ZSC depuis le 13 avril 2007

- 4 588 hectares
- 100 % domanial
- 11 communes

- 8 habitats – Annexe 1 Directive Habitats
- 9 espèces – Annexe 2 Directive Habitats

DOCOB

- Phase d'élaboration : 2008 - 2011
- Approbation par arrêté préfectoral : 29 mars 2012

Présidence du COPIL

- L'Etat

Structure porteuse de l'animation

- L'Office National des Forêts

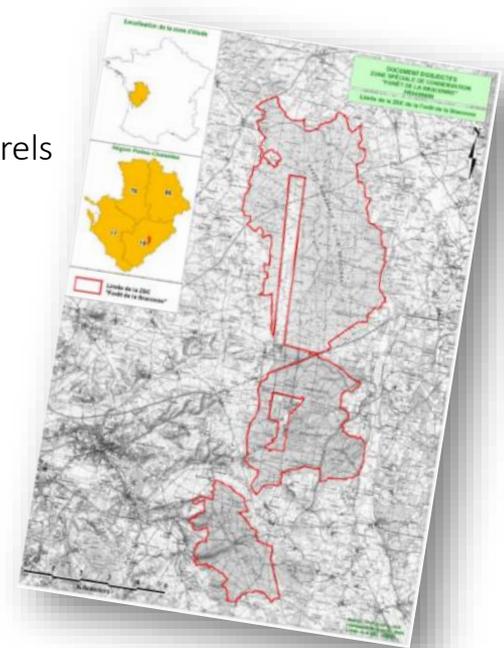
Mission d'animation

- Période 1 : juillet 2012 à avril 2016
- Période 2 : mai 2016 à mai 2019
- Période 3 : juillet 2019 à juillet 2022
 - **Tranche ferme : 1er juillet 2019 au 31 juillet 2020**
 - Tranche conditionnelle 1 : 1er août 2020 au 1^{er} juillet 2021
 - Tranche conditionnelle 2 : 1^{er} juillet 2021 au 1^{er} juillet 2022



- **Assistance administrative pour le compte du COPIL**
 - ✓ Veille et information sur le site
 - ✓ Assurer la prise en compte des habitats et espèces d'intérêt communautaire dans les évaluations environnementales
- **Mesures contractuelles**
 - ✓ Expertise et diagnostic avant contrat
 - ✓ Montage de contrats Natura 2000
 - ✓ Poursuivre la signature de Chartes Natura 2000 (collectivités, associations)
- **Mise en œuvre d'actions du Docob**
 - ✓ Poursuivre la communication, sensibilisation, information
 - ✓ Valoriser les opérations de restauration / entretien réalisées sur les habitats naturels
 - ✓ Réaliser ou faire réaliser les suivis sur les parcelles ayant bénéficié de travaux
- **Suivi de la mise en œuvre du Docob**
 - ✓ Tableaux de bord de suivi du programme d'action
 - ✓ Bilan annuel de l'animation du site
- **Participation au réseau des opérateurs / animateurs**
 - ✓ Échanges d'informations
 - ✓ Participations aux réunions régionales

En 2020 crise COVID-19 → plusieurs mois sans animation et COPIL hors présentiel



Les suivis naturalistes : les coléoptères saproxyliques

- 1 espèce découverte le 2 juillet 2020

- ✓ La Rosalie des Alpes
- ✓ Brève dédiée sur le site internet :

<http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/la-rosalie-des-alpes-une-bonne-surprise-en-braconne>

- 2 espèces recensées dans le DOCOB

- ✓ Grand Capricorne
- ✓ Lucane cerf-volant

- Des arbres porteurs signalés dès que possible pour leur protection

- ✓ Le 14 juin 2019, des trous de sortie sur Le Chêne du Rond-point cantabrique

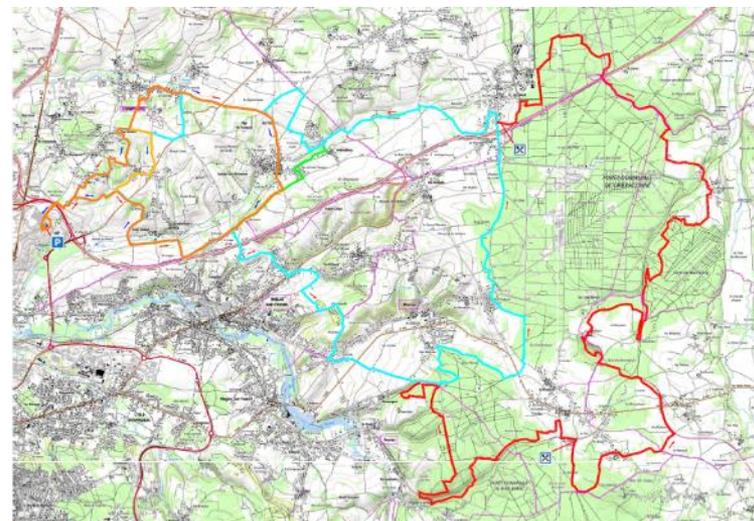


Photos © ONF



Les évaluations d'incidences Natura 2000

- **Parc éolien**
 - ✓ Coulgens, Saint-Angeau et Aussac-Vadalle
 - **Projets routiers**
 - ✓ Carrefour des 5 routes (RD12 / RD 88)
 - ✓ Déviation de la RD699
 - **Manifestations sportives**
 - ✓ La Braconnienne Briaude (1 000 participants max)
 - ✓ La Décathlonnienne (300 VTT)
 - **Autres types de projets**
 - ✓ Dossier ICPE Entreprise Mayoux
 - ✓ Remplacement d'une conduite d'eau potable (route des Mesnier aux Allées de la Brouterie)
 - ✓ Extension des Transports Bernon
 - ✓ Extension de l'entreprise Calitom
- Sollicitations en direct (ou via DDT 16) par mail ou téléphone
- Transmission de données naturalistes, localisations GPS et contacts Charente Nature si données non localisées
- Rendez-vous sur place si besoin



La communication autour de Natura 2000

- Le Docob et les actualités du site Natura 2000 sont en ligne :
 - ✓ Page dédiée au site Natura 2000 :
<http://foretbraconne.n2000.fr/>
 - Les diaporamas des COPIL et les bilans d'animation aussi :
 - ✓ COPIL 2019 et le bilan d'animation 2016-2019 :
<http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/compte-rendu-du-copil-ndeg-5-bilan-de-la-periode-2016-2019>
 - ✓ COPIL 2018 : <http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/copil-ndeg-4-animation-2017-2018>
 - ✓ COPIL 2017 : <http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/copil-ndeg-3-animation-2016-2017>
 - ✓ COPIL 2016 et le bilan d'animation 2012-2016 :
<http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/copil-ndeg-2-bilan-de-la-periode-2012-2016>
- (pas de COPIL entre 2012 et 2016)
- ✓ COPIL 2012 et son compte rendu :
<http://foretbraconne.n2000.fr/actualites/copil-ndeg-1-debut-de-l-animation-natura-2000-en-2012>



La communication autour de Natura 2000

- Mais aussi en ligne depuis 2017
 - ✓ Des informations succinctes sur le Site national de l'ONF : <http://www1.onf.fr/enforet/braconne-bois-blanc/explorer/decouverte/20130828-133101-774969/@@index.html>



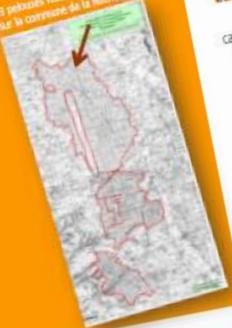
La communication autour de Natura 2000

- 2^{de} Lettre d'infos Natura 2000 disponible en ligne :

FOCUS SUR LA RESTAURATION DE PELOUSES CALCAIRES

NATURA 2000

Les 3 pelouses restaurées se trouvent sur la commune de la Rochette



LES TRAVAUX REALISES EN 2016

Le document d'objectifs préconise de restaurer les pelouses calcaires du site Natura 2000, considérées comme dégradées, pour :

- maintenir une végétation rase,
- limiter la colonisation des pelouses par les arbres et les arbustes,
- permettre à la flore caractéristique de ces milieux de s'exprimer,
- rétablir les corridors entre les sites pour permettre la circulation des espèces (faune et flore).

La restauration des trois plus grandes pelouses est donc programmée pour l'automne 2016 et financée par une subvention de la DREAL. Mais avant travaux, la moitié d'un des sites est victime d'un incendie durant l'été 2016. Néanmoins, les opérations de restauration se tiennent comme prévues en novembre 2016.

Concrètement, les travaux ont consisté à abattre des arbres de 40 ans (dont une partie avait brûlé lors de l'incendie), au milieu et sur le pourtour des pelouses, pour améliorer l'ensoleillement. Des arbustes qui avaient colonisé les sites en étouffant la végétation herbacée, ont également été débroussaillés. Enfin, la végétation résiduelle a été groyonnée pour rendre la végétation rase.

Après des travaux aussi lourds, il est nécessaire d'attendre quelques années pour évaluer l'impact de la restauration.

LES BONNES PRATIQUES A RESPECTER

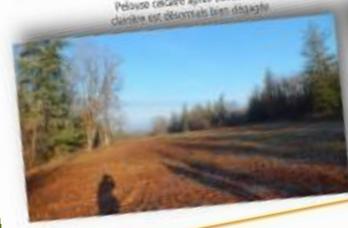
OPERER A LA BONNE SAISON

L'automne et l'hiver sont les meilleures saisons pour intervenir sur les pelouses calcaires :

- les plantes sont en repos de végétation
- les insectes qui hibernent ces milieux ne sont pas arrivés ou sont en hibernation sous des écorces,
- la période de reproduction des oiseaux n'a pas commencé, donc ils ne sont pas dérangés quand ils nichent et s'alimentent,
- si des espèces végétales protégées sont présentes, elles sont repérées et balisées pour être évitées au cours des travaux.

La même pelouse en avril 2018. La sècheresse et l'absence de pluies ont permis de faire des tondre de très bonne qualité.

CHRONOLOGIE
 PRINTEMPS-ETE 2008 < INVENTAIRE DE LA FLORE DES PELOUSES PENDANT L'ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
 ETE 2014 < DIAGNOSTIC DES SITES NECESSITANT UNE RESTAURATION
 AVRIL 2015 < ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LA DREAL (POTIONS CHARENTAIS)
 NOVEMBRE 2016 < REALISATIONS TRAVAUX
 MAI 2018 < 2 ANS APRES, QUEL EST LE BILAN DES TRAVAUX ?




3

FOCUS SUR LA RESTAURATION DE PELOUSES CALCAIRES

NATURA 2000

SUIVI SCIENTIFIQUE

LA FLORE DES PELOUSES APRES RESTAURATION

L'Office National des Forêts a contacté les botanistes de l'association Charente Nature pour qu'ils réalisent un suivi de la flore des pelouses calcaires de la région, a été ravie de cette intervention, qu'elle avait suggérée au moment de la restauration des sites.

Grâce à une subvention de la DREAL, une équipe composée d'un salarié et de deux bénévoles aura la tâche de mai à l'automne 2018 de :

- vérifier la présence des espèces caractéristiques de ce milieu sur 12 placettes fixes et géoréférencées,
- rechercher la présence d'espèces patrimoniales déjà restaurées.

Les résultats seront connus d'ici la fin de l'année et permettront de vérifier l'efficacité des travaux. En fonction des résultats et des financements potentiels disponibles, des opérations de ce type pourront être programmées sur d'autres pelouses calcaires dégradées du site Natura 2000.



Mise en place des placettes de suivi par des botanistes de l'association Charente Nature (David Sureau de Charente Nature)

QU'EST-CE QU'UNE PELOUSE SECHE CALCAIRE ?

- UN MILIEU APPAREMMENT PEU ACCUEILLANT <
 - UN SOL PAVILLE ET SUPERFICIEL QUI NE RETIEN PAS L'EAU
- UNE TERRE CALCAIRE ANCIENEMENT RECALCOPÉE DE PIERRES
- UN SITE TRÈS ENSOLEILLÉ ET SOUVENT À UNE SÈCHESSE RÉGULIÈRE
- UNE VÉGÉTATION SPÉCIALISÉE <
 - UN FAISCEAU VÉGÉTAL BAS QUI LAISSE VOIR PAR ENDROITS LA TERRE ET LES PIERRES
- DES ESPÈCES VÉGÉTALES RARES ET/OU MENACÉES BÉNÉFICIAIRES DE PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES



Cichée plaine (Cichée des prés) et Spécies à feuilles de réalisettes (Cichée) dans des espèces protégées au niveau régional



Des hautes herbes perméabilisent le sol et sont exactement aux mêmes endroits dans quelques années



4



Merci de votre attention !